

Abonnement pour Lyon :

Un an	15	francs.
Six mois	8	
Trois mois	4	25



Abonnement pour les départements :

Un an	25	francs.
Six mois	13	id.
Trois mois	7	id.

TRIBUN DU PEUPLE

5 c.

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE,

5 c.

LE NUMÉRO.



PARAISANT TOUS LES JOURS.

LE NUMÉRO.

Se distribue à Lyon, Petite rue Mercière, n. 16, au troisième.

LA SAINTE SEMAINE DU PEUPLE.

Encore quelques jours et ton avenir, ô peuple, sera irrévocablement fixé. L'heure qui va sonner sera solennelle entre toutes; aussi, tous les cœurs frémissent d'un indicible espoir, dans l'attente du moment suprême qui doit commencer pour le monde entier une ère nouvelle de prospérité et de bonheur.

Ta patrie, ô peuple français, est l'âme des nations; elle est leur émule, elle est leur mère. C'est le centre glorieux de tout ce qui pense, de tout ce qui vit; et c'est à des mains puissantes que Dieu a confié la loi..... la loi qui frappe et qui pardonne, qui brise et édifie, qui écrase et qui relève.

O peuple! montre-toi digne de ta mission, tressaille d'un légitime orgueil; aie surtout confiance en ta cause, et que rien ne puisse désormais ébranler ta foi en l'avenir. Tu sens maintenant tes forces; rien ne pourra, si tu le veux, arrêter la marche invincible vers le progrès. Les entraves sont brisées; une carrière immense, infinie, provoque ton ardeur; les siècles futurs te proclameront grand entre tous les peuples, et d'âge en âge on chantera les pacifiques triomphes.

Tes tyrans, ô ma patrie, ont cherché vainement à t'asservir; vainement ils ont enfoncé leurs poignards parricides dans tes flancs généreux. Ils riaient, les insensés, d'un fol et criminel espoir, en te voyant pâle et nue, flétrie et défigurée par leurs souillures. Toi, fière et indignée, tu cachais ton noble front dans le sein de tes fidèles; tu les prenais à témoin de tes hontes. Tes enfants se sont levés, ils sont accourus ces fils vengeurs de ta sainteté profanée. Au prix de leur sang ils l'ont délivrée; c'est à toi, maintenant, ô peuple! de consolider leur victoire, d'affermir leur conquête; ils l'ont légué une tâche glorieuse à remplir. Les vois-tu, le front encore chargé de saintes couleurs, les cheveux couverts de la poussière du sépulcre, promener leurs fiers regards sur cette terre aujourd'hui si glorieuse et si libre; ils assistent, muets spectateurs, à ta dernière lutte, ô mon peuple! et attendent silencieux le résultat de leurs combats.

Recueillons-nous, voici bientôt arrivé le jour auguste où la foi républicaine va recevoir sa dernière et irrévocable consécration en choisissant ses défenseurs. Oh! si nous ne formions réellement qu'un peuple de frères! si nous étions tous vraiment unis de cœur! Mes faibles paroles s'élevaient, poétiques et harmonieuses, fortes et brûlantes, et j'entonnerais l'hymne sans fin de la liberté et de l'amour. — Mais, hélas! il n'en est pas ainsi!

Ecoute, je t'en supplie écoute, ô bon peuple! tu as peu de temps pour te recueillir; hâte-toi de profiter des heures qui te restent. Je t'adjure, au nom de tes plus chères espérances, d'abandonner toute préoccupation étrangère aux élections. Sacrifie, comme tu l'as si noblement fait jusqu'à présent, tes rares plaisirs, les charmes de ta famille, et la paix du foyer. Quitte ta maison; cours au forum, dans les assemblées tumultueuses;

là seulement est le salut pour toi, car là est la lumière.

(La suite prochainement.)

CREUSE.

L'esprit rétrograde se fait vivement sentir dans le Centre. Le département de la Creuse est particulièrement travaillé par les privilégiés. Les bourgeois et les prêtres s'y donnent la main pour y exercer les turpitudes de leur système.

Voici ce que nous apprend à ce sujet l'*Eclairneur* :

La réaction qui s'est manifestée ici sent le besoin de changer de tactique. Ce n'est plus au grand jour qu'elle agit, mais dans l'ombre. Aristocratie cléricale, aristocratie du vieux régime, aristocratie bourgeoise, se serrent fraternellement la main et mettent en action tous les mobiles qui peuvent pousser dans une fausse voie la République, faite par le peuple et pour le peuple. Tous les candidats de la vraie démocratie sont à l'index, et tout est mis en œuvre pour les faire échouer au profit des hommes plus ou moins réactionnaires. On nous assure que les desservants surtout sont travaillés avec un zèle inouï par leurs curés de canton respectifs, sous la direction habile des Chaumet, des Chavasteion, des Pic, curé de cette ville, espèce de pacha, qui a, dit-on contrebalancé l'autorité épiscopale dans notre département. Nous pouvons donner comme certain que dans beaucoup de cantons on a forcé presque tous les desservants à marcher avec le système arrêté, système rétrograde, ayant pour but d'entraver, pour mieux l'étouffer, le mouvement social. Quiconque connaît la hiérarchie sociale, l'état de servitude dans lequel sont placés les desservants par rapport à leur pain de chaque jour, restera convaincu que le plus grand nombre des malheureux esclaves suivra aveuglément la ligne de conduite que lui a tracée le despotisme, et nous aurons peut-être pour représentants du peuple les Vénassier, les Sainthorent, les Régnalt, les Girardin, les Leyraud, etc.

Le directeur du petit séminaire d'Ajain a adressé la semaine dernière à tous les curés une seconde circulaire accompagnée d'une liste de candidats à choisir. Tous sont caractérisés au moyen de lettres alphabétiques. Les notes sur chacun sont assez curieuses. Nous pourrions publier cette liste avec la circulaire qui donne l'explication des lettres alphabétiques; il nous suffit de savoir, quant à présent, que les candidats de prédilection dans l'arrondissement sont MM. Vénassier, de Nedde, Sallandrouze, et Emile de Girardin.

Ce qui se passe dans le Centre de la France a lieu également dans les autres départements. Partout le clergé et la bourgeoisie intriguent de concert. Que faire pour obvier à cet état de choses?

Il nous semble que les commissaires auraient pu remédier au mal qui se manifeste par l'influence des riches

et des membres du haut clergé sur les campagnards et les pauvres desservants.

Les commissaires ou sous-commissaires, s'ils avaient suivi les instructions intelligentes et patriotiques du ministre de l'intérieur, auraient pu, en réunissant les curés d'une part, les assurer de la protection du gouvernement contre le despotisme des évêques, et par là, leur donner la force morale nécessaire pour les faire voter en liberté de conscience; et, d'une autre part, en éclairant la religion des gens de la campagne, ils auraient pu les faire voter dans un sens tout républicain, tandis qu'il est fort possible que les campagnes envoient à la Chambre, des républicains tièdes, mais des conservateurs, des non légitimistes.

Or, si pareille chose a lieu, si de semblables hommes osent jamais, à la face du peuple, manifester leurs opinions anti-populaires, Dieu seul peut connaître l'étendue des malheurs qui sont réservés à notre malheureuse patrie.

A côté des faits précités nous sommes heureux de pouvoir reproduire les réponses d'un des candidats à la députation, réponses faites à sept questions adressées au candidat par le bureau de la société démocratique de Boussac :

PREMIÈRE QUESTION. — D. Quest-ce que la République?

R. L'essence de la République, c'est la réalisation de la liberté, de la Fraternité, de l'égalité; sa forme gouvernementale, c'est le gouvernement de tous par tous et pour tous.

DEUXIÈME QUESTION. — D. Qu'est-ce que la liberté, l'égalité et la fraternité?

R. La liberté est le droit et le pouvoir pour tout homme de développer les puissances de son être; en un mot, le droit et le pouvoir de vivre. L'égalité est le droit et le pouvoir pour l'homme, en tant qu'homme, de se classer librement, fraternellement, suivant ses aptitudes, au milieu de ses semblables. Enfin, la fraternité est le lien qui unit la liberté et l'égalité. Ces trois termes constituent l'unité.

TROISIÈME QUESTION. — D. Que pensez vous de la société actuelle?

R. La société actuelle est mauvaise. L'on y voit, d'un côté, l'exploitation du pauvre par le riche; de l'autre, la convoitise, qui est en quelque sorte légitime, du pauvre à cette richesse qu'il ne possède pas. Il faut organiser la fonction, de façon qu'il n'y ait plus d'exploités ni d'exploiteurs.

QUATRIÈME QUESTION. — D. Y aura-t-il toujours des pauvres?

R. Non. Quand le dogme liberté, fraternité, égalité sera réalisé, il n'y aura plus ni riches, ni pauvres; mais tous les hommes seront égaux dans l'association.

CINQUIÈME QUESTION. — D. Serez vous avec les pauvres ou avec les riches?

R. Je prendrai toujours la défense des pauvres et des opprimés contre les riches et les oppresseurs, en me pla-

çant au point de vue supérieur de l'homme. J'ai voué ma vie entière à la défense de cette noble cause; j'ai toujours été, je suis, je serai toujours républicain.

SIXIÈME QUESTION. — D. Que pensez-vous de la forme actuelle de la propriété?

R. La forme actuelle de la propriété doit disparaître parcequ'elle est la négation de la liberté, de la fraternité et de l'égalité, parce qu'elle est la négation du droit même de propriété, parce qu'elle donne aux uns le droit et le pouvoir de posséder, et qu'elle refuse aux autres le droit et le pouvoir de posséder.

SEPTIÈME QUESTION. — D. Etes-vous communiste?

R. Il s'agirait de savoir ce que l'on entend par ce mot *communisme*. Si l'on appelle ainsi la loi agraire, c'est-à-dire le partage égal des biens, je ne suis pas communiste. Si l'on entend parler d'une organisation de la société telle que la société présenterait le spectacle d'un couvent ou d'une caserne, je ne suis pas encore *communiste*. Ce que je veux, c'est l'organisation de la liberté, de la fraternité, de l'égalité dans l'unité.

MARSEILLE.

MANIFESTATION DU CLUB DE LA MARINE.

Citoyens,

Encore quelques jours, et la France offrira au monde un spectacle sublime, aux meilleurs, aux plus dignes de ses enfants, elle livrera avec confiance la conduite de ses destinées; elle leur donnera la sainte mission de rendre inébranlable le gouvernement républicain, de relever sur des bases essentiellement démocratiques le viel ordre social qui craque et s'affaisse de toutes parts.

« Je veux, leur dira-t-elle, que la fraternité règne parmi mes fils; respecté dans mon indépendance, je veux que mon nom soit béni sur les plages les plus lointaines; et tous répondront à la mère commune: Mère, comptez sur vos fils. »

Dans l'attente de ce jour heureux, de cette ère de prospérité et de grandeur pour la patrie, nous avons voulu nous réunir, mettre en commun nos dévouements, nos marins dont les bras, la pensée et le cœur sont toujours tout à la France. Que nous voyions se joindre à nous tous les citoyens auxquels les intérêts de la marine sont chers, négociants, ouvriers, armateurs, et nous formerons un faisceau de poitrines franchement républicaines, qui ne connaîtront jamais la crainte du danger.

Nous le disons avec confiance, que la France brille d'un éclat nouveau, que sous le triple rayonnement de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, elle reprenne son rang à la tête des nations; que le nom de Français redevienne le plus beau à porter dans le monde; et nous qui vivons mêlés sans cesse aux peuples étrangers, nous en ressentirons une joie profonde, un noble et légitime orgueil.

Notre cri de ralliement est celui qui, du sol natal, sera pour nous un cri d'amour vers la patrie; plus de cri pour homme, mais un cri pour tous.

Vive la République!

Les membres du bureau:

Charles Roccofort, *président*; Charles Autrant, *vice-président*; Cannac; Ladouce; Martin; Aubert; Icart; Remès; Lieutaud, *scrutateurs*; Frédéric Salle, *secrétaire*.

RUSSIE.

Dès la première nouvelle des événements qui ont amené la proclamation de la République en France, on nous a supposé des intentions d'attaque, avant même que nous ne pussions savoir s'il serait nécessaire de ré-

pandre notre sang pour des intérêts étrangers, on a hautement repoussé notre alliance.

On s'est efforcé de faire de notre nom un objet de terreur, et, comme si on voulait se garantir contre toute espèce d'intervention de notre part, on nous a menacé avant qu'on ne sût si nous menacerions à notre tour.

La surprise est le seul sentiment que ces nouvelles aient pu nous causer.

La Russie ne souffrira pas que la politique étrangère attise chez elle le feu de la révolte, et que sous le prétexte de rétablir des nationalités opprimées, une partie quelconque des divers membres qui composent l'unité de son empire, soit détachée.

Si la guerre devait éclater, si les hostilités devaient surgir de ce cahos de ruines multipliées, de droits mis en question, de prétentions opposées, la Russie examinerait, dans son intérêt national, si, et jusqu'à quel point, il lui serait convenable de prendre part aux hostilités d'Etat à Etat, de peuple à peuple.

Les délimitations de frontières et l'état de possession qu'elle a garanti sont les seules choses qu'elle ne perdra pas de vue; et elle est fermement résolue à ne pas souffrir que l'équilibre politique et territorial, s'il doit être changé, le soit contre sa politique.

Jusqu'à là, la Russie observera une stricte neutralité; spectatrice des événements, elle aura une attitude, non pas agressive, mais vigilante. En un mot, elle n'attaquera personne, si elle n'est pas attaquée; elle respectera consciencieusement l'indépendance et l'inviolabilité de ses voisins, si ses voisins prennent à cœur de respecter l'indépendance et l'inviolabilité de la Russie.

(Journal de Saint-Petersbourg)

N'est-ce pas purement une ironie amère que ces paroles d'un salarié de Nicolas? Comment, usant du droit de la force, la Russie réduit toute une nation en servitude; elle se livre, sur les malheureux Polonais, à des atrocités inouïes jusque là, et maintenant elle ose se poser en défenseur des nationalités: Mais elle veut sans doute faire oublier qu'en prenant ce rôle, son premier acte devrait être le rétablissement de la nationalité polonaise.

Mais non, la Russie est comme tous les despotes, elle joint l'hypocrisie à la cruauté, le mensonge au crime. Et quand, punie, enfin, de tous ses forfaits, elle aura vu s'échapper une à une ses conquêtes, et qu'elle se sentira déchirée dans son propre sein, elle prendra encore la pose du martyr.

On vous prie d'accorder place dans nos colonnes à la lettre suivante, écrite de Givors, et adressée à la *Gazette de Lyon*:

Givors, 12 avril 1848.

Au rédacteur de la *Gazette de Lyon*
Citoyen,

Avant de lancer contre l'administration du département, et contre notre ville, une accusation aussi grave que celle contenue dans votre numéro du 8 courant, il faudrait avoir la certitude que l'on dit la vérité, surtout dans un moment aussi difficile. Nous savons bien depuis longtemps que les insinuations perfides et la calomnie sont des armes à l'usage des ennemis de tout progrès et de la République, mais nous pensions qu'elles seraient déposées dans des circonstances où il est si dangereux de s'en servir, il n'en est rien, nous venons donc rectifier tout ce que votre article a de perfide et d'inexact:

1° Nous ne nous sommes pas encore aperçus de ce prétendu désordre que vous dites régner dans notre département, et pour notre part nous pouvons vous garantir que jusqu'à présent l'ordre règne dans notre ville, et que nous espérons l'y maintenir, grâce au patriotisme

de notre population. Nous savons bien que beaucoup de s'iraient que ce fut l'ordre qui règne à Varsovie....

2° Vous dites ensuite: d'après le *Courrier du Gard*, et sur la garantie des personnes de Givors, que le 27 mars dernier, dans la matinée, plusieurs coups de fusils ont été tirés sur le bateau à vapeur le *Napoléon*, passant devant notre ville, par des gardes nationaux où se trouvait un des adjoints à la mairie. Tout cela est faux, voici ce qui s'est passé: Quelques gardes nationaux, où il n'y avait point d'adjoint à la mairie, se trouvaient en surveillance sur le port du Rhône le jour indiqué; des bruits avaient été répandus que l'on faisait des expéditions clandestines d'armes et d'argent pour le Midi. Ces gardes nationaux crurent devoir faire arrêter un bateau à vapeur qui passait, mais le capitaine n'ayant pas déféré à l'injonction, un seul coup de fusil fut tiré en l'air, et seulement dans l'intention d'intimider, mais sans pouvoir atteindre personne, car nous défions que l'on ait pu entendre passer un projectile ni en découvrir aucune trace, et cependant un bateau à vapeur n'est pas un oiseau.

Voilà la simple vérité. Ainsi donc, ce fait, qui trouve parfaitement son excuse dans la circonstance qui l'a déterminé, est loin d'avoir la proportion qu'il vous a plu de lui donner dans des intentions que l'on apprécie.

Tachez donc d'être plus circonspect et mieux renseigné à l'avenir, avant de chercher à flétrir la réputation des habitants d'une ville dont le patriotisme est jusqu'à présent pur de tout excès.

Si nous voulions rappeler nos souvenirs, il nous serait, à notre tour, facile d'user de représailles contre le parti dont vous êtes toujours l'organe et qui paraît n'avoir rien oublié ni rien appris; nous pourrions, en ne disant que la vérité, évoquer certains faits passés qui étaient autrement odieux et blâmables, mais tirons le voile et oublions, s'il est possible.

Nous vous requerrons d'insérer la présente dans votre plus prochain numéro.

Salut et fraternité.

Pour le conseil municipal, et par autorisation,
FAURE, Joseph, maire.

DUFURNEL et CANARD, adjoints.



Lyon, le 19 avril 1848.

Au rédacteur du *Tribun du peuple*.

Mon cher ami,

Vivement blâmé par quelques membres du comité exécutif de l'Hôtel-de-Ville, de la démission que j'ai donnée le 11 avril, quel n'a pas été mon étonnement d'apprendre, par une affiche, placardée aujourd'hui sur les murs de Lyon, que le comité avait déposé sa démission entre les mains des commissaires du gouvernement, qu'ils ne l'avaient point acceptée et que le comité, sur leur prière, retirait sa démission.

En toutes choses il y a un pourquoi.

Priez donc les membres du comité de dire ce pourquoi. Puisqu'ils ont cru qu'il était nécessaire de se retirer, comme je l'ai fait, qu'ils m'imitent jusqu'au bout, et fassent connaître leurs motifs au public. Cela seul l'intéresse et non point les calomnies dont le comité dit être l'objet.

Je déclare et j'affirme à l'avance que ce n'est pas la calomnie qui a déterminé le comité à se retirer. Il est au-dessus de ces pauvretés. Ses motifs ont une bien autre gravité.

Si le comité garde le silence et refuse de le faire connaître, je pourrais bien ne pas avoir la même discrétion.

Salut et fraternité.

MICROL.

Le Rédacteur-Gérant, A. BERTEAULT.

Lyon. — Impr. de ROUANET et Comp., rue de l'Archevêché, 5.